

Justificatifs à fournir

Documents à fournir quelle que soit votre situation

- Formulaire** de demande d'aide financière dûment complété
- Photocopies des **cartes d'identité** des deux parents
- Pour les non-turcs, photocopie de l'**Ikamet**
- Document de recensement des membres de la famille enregistrés à l'adresse de résidence :
- Justificatifs de revenus des deux parents**

Documents à fournir en fonction de votre situation financière et patrimoniale.

- Pour les salariés : **Fiches de paie**
- Pour les actionnaires de sociétés :
 - Certificat d'enregistrement fiscal le plus récent
 - Certificat d'enregistrement commercial et déclaration de revenus
- Déclaration des biens immobiliers** en France et en Turquie : Extrait à imprimer sur le site <https://www.turkiye.gov.tr/tapu-bilgileri>
- Déclarations de revenus immobiliers et financiers**
- En cas d'absence de revenus imposables : **Certificat de non-imposition** délivré par les autorités turques